



REGLEMENT EPREUVES

DU 13 DÉCEMBRE 2025

Article 1.- Organisateur :

L'Association « **Comité d'Organisation de la Foire aux Dindes** » (C.O.F.A.D) organise le **Samedi 13 Décembre 2025** :

La 33ème édition de la course pédestre les « 10 km de SEES » avec 2 épreuves au choix :

- 10 km environ
 - 5 km
- Départ groupé à 15 heures 30

La course des 5 et des 10 km sera précédée :

- de courses « Jeunes »
 - d'une marche de 5km
- Départ à 14 h 30
Départ à 14 h 30 dans le sens inverse des courses

Article 2.- Epreuves :

. Epreuve des 10 km

Parcours en 2 boucles avec départ « 1 rue Louis Forton » à Sées et arrivée « Place du Général de Gaulle » à Sées.

. Epreuve des 5 km

Parcours en 1 boucle avec départ « 1 rue Louis Forton » à Sées et arrivée « Place du Général de Gaulle » à Sées.

Le Comité d'Organisation a la possibilité, pour des raisons de sécurité, de modifier le parcours au dernier moment, sans que les participants n'aient pu être avertis auparavant.

- ✓ Les concurrents s'engagent à ne pas anticiper le départ sous peine de disqualification.
- ✓ Les coureurs pourront avoir accès à une zone d'attente et d'échauffement située derrière la ligne de départ.
- ✓ Les coureurs ne peuvent pas changer de course une fois le départ donné sous peine de disqualification.
- ✓ Le temps limite imparti pour être classé est de 1 h 30 pour les 10 km et de 45 mn pour les 5 km.

- **Marche de 5 km** : circuit sécurisé (dans le sens contraire de la course)
Ouverte à tous /pas de classement.
- **Courses de Jeunes** : ouvertes aux catégories suivantes : Eveil – Poussins – Benjamins (Garçons et Filles)
Pas de chronométrage / une récompense à chaque participant.

Courses organisées par les « COUREURS PRES SEES »

Article 3.- Conditions de participation :

La course est ouverte à tous les coureurs (hommes et femmes- licencié(e)s et non licencié(e)s né(e)s avant :

- Le **01/01/2009** pour l'épreuve des 10 km ce qui correspond aux catégories d'âge suivantes :
Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors et Masters.
- Le **01/01/2011** pour l'épreuve des 5 km ce qui correspond aux catégories d'âge suivantes :
Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors et Masters.

- ✓ **Justificatif médical** : Conformément à l'article 231-2-1 du Code du sport, les participants devront obligatoirement être :
 - Titulaires d'une licence délivrée par la **Fédération Française d'Athlétisme** (Compétition, Santé Loisir option Running ou Pass Running ;
 - Ou titulaire d'une licence sportive au sens de l'article L. 131-6 du Code du Sport délivrée par une Fédération agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ;
N.B. les licences de Triathlon ne sont pas acceptées.
 - Ou, pour les autres participants, non-licenciés majeurs, il faudra simplement effectuer le **PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ (P.P.S.)** qui n'est valable que 3 mois. Il faudra télécharger l'attestation ou, si inscription, sur une plateforme, renseigner le numéro de ce document qui sera contrôlé automatiquement.
Aucun autre document ne peut être accepté.
- ✓ **Mineurs** : une autorisation parentale écrite est obligatoire pour les mineurs.
- ✓ **Handisport** : **Cette course n'est pas accessible au Handisport.**

Article 4.- Inscriptions :

Le montant de l'engagement (quelque soit la catégorie d'âge) est fixé à :

- 12,00 € pour l'épreuve des 10 km (+ frais d'inscription)
- 12,00 € pour l'épreuve des 5 km (+ frais d'inscription)
- 6,00 € pour la marche (dont 1,00 € reversé au profit de l'association « Sées Pour Elles »)
- 3,00 € pour les courses « Jeunes ».

- ✓ Modalités d'inscription :

Pour les 10 km et les 5 km : **uniquement en ligne sur le site de notre prestataire « TIME PULSE »** à l'adresse suivante :

www.timepulse.run

Les inscriptions seront closes le Jeudi 11 Décembre 2025 à midi

AUCUNE INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

- Les dossards sont remis au gymnase du club d'Argentré, place de la 2^{ème} D.B. à partir de 13 h.
- Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.
- En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, le comité d'Organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.
- L'engagement est personnel ; aucun transfert d'inscription n'est autorisé, pour quelque motif que ce soit.
- Toute personne rétrocédant son dossard sera disqualifiée et le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.
- Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

Pour les courses de « Jeunes » : Inscriptions le jour de la course – à partir de 13 h à **la salle du club de l'amitié, cour Jean Mazeline.**

Pour la Marche : **les inscriptions se feront exclusivement le jour de la course à partir de 13 h au gymnase d'Argentré place de la 2^{ème} D.B. Un bracelet ruban sera remis à chaque personne inscrite et donnera le droit à une boisson. La marche débutera sur la place de la Cathédrale à 14 h 30.**

Article 5.- Assurance :

Le Comité d'Organisation est couvert par une assurance responsabilité civile auprès de SMACL Assurances.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

Article 6.- CNIL :

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations ; si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible N° de dossard.

Article 7.- Droit à l'image.

Du fait de leur inscription, les concurrents donnent à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'évènement pour la promotion de celui-ci.

Article 8.- Ravitaillement.

Un ravitaillement est prévu sur la ligne d'arrivée. Un bracelet sera remis lors de la prise des dossards qui donnera le droit à une boisson chaude au gymnase d'Argentré. Ce bracelet sera rendu contre la boisson et les gâteaux.

Article 9. Sécurité – Assistance Médicale.

- ✓ Il est obligatoire de respecter les balisages mis en place et les consignes prodiguées par les bénévoles qui encadrent la course. En application de la CNCHS, tout accompagnateur, notamment en bicyclette ou en roller, est interdit sur le parcours, sous peine de disqualification des concurrents ; il est également interdit d'être accompagné d'animaux (chiens ou autres).
- ✓ La sécurité sera assurée par des signaleurs positionnés sur tout le circuit.
- ✓ La Protection Civile mettra en place 2 postes de secours, 1 sur le circuit et 1 à l'arrivée.
- ✓ Une assistance médicale sera assurée sur la ligne d'arrivée (un médecin sera présent sur place pendant la durée de la course).

Article 10.- Contrôles anti-dopage.

Des contrôles anti-dopage peuvent être effectués sur les concurrents désignés par le médecin habilité par les autorités de tutelle (F. F. A. ou Ministère de la Jeunesse et des Sports).

Article 11.- Classement (10 km et 5 km).

- ✓ Le classement est effectué à l'aide de la puce intégrée au dossard.
- ✓ Tout coureur ne laissant pas apparaître son dossard dans son intégralité sera disqualifié.
- ✓ De même, les concurrents ayant un esprit anti sportif avant, pendant et après la course pourront être disqualifiés.
- ✓ **Type de classement :**
 - ✓ Classement SCRATCH « Hommes et Femmes » pour chaque épreuve.
 - Les résultats officiels seront disponibles sur les sites internet :**
 - ✓ www.timepulse.run
 - ✓ www.normandiecoursèàpied.com

Article 12.- Récompenses :

- ✓ Les concurrents ont connaissance par ce bulletin de la grille de prix proposée par le Comité d'Organisation qui est le seul décideur de la répartition des récompenses.
- ✓ Un lot sera offert à chaque participant. Il sera remis lors du retrait du dossard au gymnase d'Argentré Place de la 2^è D.B.
- ✓ **Grille des prix pour les 5 premiers au classement « SCRATCH » (chèques ou Bons d'achat) :**

Classement	SCRATCH 10 Km		SCRATCH 5 Km	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1 ^{er}	130 €	130 €	70 €	70 €
2 ^{ème}	100 €	100 €	60 €	60 €
3 ^{ème}	60 €	60 €	40 €	40 €
4 ^{ème}	40 €	40 €	30 €	30 €
5 ^{ème}	20 €	20 €	20 €	20 €

- ✓ **Une coupe sera par ailleurs remise aux premiers de chaque course (hommes et femmes)**
- ✓ **Une coupe sera offerte à la première sagienne et au premier sagien.**
- ✓ En cas de contrôle anti-dopage le jour de la course, les prix ne seront attribués qu'après publication des résultats.
- ✓ Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses.